

La délégation canadienne était représentée dans les six Commissions comme suit:

Première Commission:

L'hon. T. Chapais.

L'hon. Irene Parlby.

Deuxième Commission:

Dr W. A. Riddell.

L'hon. Philippe Roy.

Troisième Commission:

Sir Robert Borden.

Le Lt-Col. G.-P. Vanier.

Quatrième Commission:

L'hon. Philippe Roy.

Dr W. A. Riddell.

Cinquième Commission:

L'hon. Irene Parlby.

L'hon. T. Chapais.

Sixième Commission:

Sir Robert Borden.

Le Lt-Col. G.-P. Vanier.

SÉANCES PLÉNIÈRES DE L'ASSEMBLÉE

La Onzième Assemblée s'ouvrit dans des circonstances moins heureuses qu'à l'ordinaire. Ses délibérations, inévitablement, durent subir l'influence d'une situation mondiale qu'un malaise politique et une dépression économique avaient créée. Cela, toutefois, comme on le verra, n'a pas empêché l'Assemblée d'accomplir une œuvre utile dans le domaine de la paix et de la coopération internationale.

L'Assemblée a tenu vingt-quatre séances plénières dont onze furent principalement consacrées à la discussion générale de l'œuvre de la Société des Nations au cours de l'année écoulée. Quarante orateurs prirent part aux délibérations.

(a) Délibérations générales

Projet d'Union européenne.

Le projet d'une union fédérale européenne qui avait été présenté lors de la Dixième Assemblée par M. Briand, ministre des Affaires étrangères de France, a été officiellement reconnu par une résolution dans laquelle l'Assemblée, tout en exprimant sa conviction qu'une étroite collaboration des Gouvernements européens a une importance capitale pour le maintien de la paix, a déclaré qu'une telle collaboration devait se poursuivre dans le cadre de la Société des Nations. La résolution, en outre, invite les Gouvernements d'Europe, agissant comme Commission de la Société, à poursuivre l'enquête déjà entreprise de concert avec les Gouvernements non européens dans la mesure où cela leur apparaîtra utile, et à faire rapport à la prochaine Assemblée.

Une commission spéciale dite "Commission d'étude pour l'Union européenne" a été établie aux termes de ladite résolution et s'est réunie le 23 septembre. Elle désigna M. Briand comme président et Sir Eric Drummond comme secrétaire, décida que chaque Etat serait représenté par un membre et donna un aperçu du travail préparatoire à accomplir avant sa prochaine réunion du 16 janvier.

On estima qu'une collaboration européenne effective pourrait, à ce moment, prendre la forme d'une collaboration entre banques qui tiendrait compte de la réduction des tarifs douaniers, d'une meilleure organisation de la production et de l'établissement de communications plus libres.

Désarmement.

Le ton général de la discussion a subi l'influence des facteurs suivants: l'Accord naval de Londres, qui permettrait à la Commission préparatoire du désarmement de compléter, à sa prochaine réunion, les dispositions navales du projet de convention; le travail accompli par le Comité d'arbitrage et de sécurité au cours de sa quatrième session (28 avril au 9 mai 1930) alors que fut achevé le projet de convention pour l'assistance financière, et la certitude que la Conférence général du désarmement sera bientôt convoquée.